

Compte-rendu du Comité de programmation du GAL Dignois LEADER 2014-2020

Visioconférence
22 avril 2021 – 17h30

Présents :

Collège privé : Benoît DE SOUZA, Jean-François GOMBERT, Véronique IZARN, Eric MICHEL, Claude BUZON, Philip NICOLOSI, Roger COSTE, Jean-Simon PAGES, Alexis SAVORNIN, Cécile DUBAR, Cécile RIVIERE, Marie-José SERY.

Collège public : Brigitte COCHET, Nathalie ESCLAPEZ, France GALLY, Marc JOUVES, Bernard TEYSSIER.

Techniciens assistant à la réunion : Penelope GUIDI (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Mathilde SIRE (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Alexandre NEVIERE (Provence Alpes Agglomération/Service ingénierie).

Partenaires : Frédérique FELL (Chargé de mission, Conseil régional).

21 personnes sont présentes. 12 personnes peuvent voter dont 9 du collège privé et 3 du collège public.

Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance

Nombre de membres votants : 12/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 63,16 %

Nombre de membres votants privés : 9/12

Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 75 %

Le double quorum est atteint.

Prévention des conflits d'intérêts :

Les membres du Comité de programmation présents ce jour, pouvant voter, ont chacun signé une déclaration de conflit d'intérêts.

1. Sélection des projets de l'Appel à Projets 4.3 (Fiche Action Tourisme)

Association Fioravanti Production : Des films et des photographies pour faire découvrir l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence

Madame Nathalie ESCLAPEZ, Monsieur Jean Simon PAGES, Monsieur Marc JOUVES (suppléant), et Monsieur Bernard TEYSSIER sont mis en salle d'attente en raison d'un conflit d'intérêt. Madame France GALLY, suppléante de Monsieur TEYSSIER, prend part au vote.

L'équipe technique présente les résultats de l'instruction du dossier ainsi que le plan de financement arrêté.



Avis de sélection

AAP4 TO3 :

« Des films et des photographies pour faire découvrir l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence »

Porteur : « Fioravanti Production » **Avis d'opportunité :** 16/06/2020 F

Notation : 8/21 **Rang :** 3/3

Montant présenté : 85 164,07 € **Montant éligible :** 85 164,07 €

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 8 516,42 €	FEADER : 45 988,59 €	Région SUD : 30 659,06 €	Total de l'aide : 76 647,65 €
--	--------------------------------	------------------------------------	---

VOTE

Un membre du Comité demande s'il existe un lien entre les deux dossiers portés par l'association Fioravanti Production.

L'équipe technique explique qu'il s'agit de deux projets indépendants.

La programmation du dossier est soumise au vote.

VOTE

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
12	2	10

10 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Jessica DE CAT : Ecole d'équitation islandaise et randonnée

Madame Nathalie ESCLAPEZ, Monsieur Jean Simon PAGES, Monsieur Marc JOUVES, et Monsieur Bernard TEYSSIER sont réadmis à la réunion.



Avis de sélection

AAP4 TO3 :

« Ecole d'équitation islandaise et randonnée »

Porteur : « Jessica DE CAT » **Avis d'opportunité :** 16/06/2020 F

Notation : 15/21 **Rang :** 1/3

Montant présenté : 154 007,75 € **Montant éligible :** 151 505,06 €

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 15 150,51 €	FEADER : 81 812,73 €	Région SUD : 54 541,82 €	Total de l'aide : 136 354,55 €
---	--------------------------------	------------------------------------	--

La programmation du dossier est soumise au vote.

VOTE

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
12	0	12

12 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Provence Alpes Agglomération : Du gypse au plâtre en Haute-Provence

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Madame Nathalie ESCLAPEZ, Madame Brigitte COCHET, Madame France GALLY (suppléante), Monsieur Jean Simon PAGES, Monsieur Marc JOUVES (suppléant), et Monsieur Bernard TEYSSIER sont mis en salle d'attente en raison d'un conflit d'intérêt.

L'équipe technique rappelle que les dossiers portés par Provence Alpes Agglomération sont instruits par l'Autorité de Gestion et non par l'équipe technique du GAL pour éviter tout conflit d'intérêt.



Avis de sélection

AAP4 TO3 :

« Du gypse au plâtre en HauteProvence »

Porteur : « Provence Alpes Agglomération » **Avis d'opportunité :** 16/06/2020 F

Notation : 13/21 **Rang :** 2/3

Montant présenté : 22 849,36 € **Montant éligible :** 22 847,36 €

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 2 284,76 €	FEADER : 12 337,56 €	Région SUD : 4 112,52 €	CD 04 : 4 112,52 €	Total de l'aide : 20 562,60 €
--	--------------------------------	-----------------------------------	------------------------------	---

La programmation du dossier est soumise au vote.

VOTE

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
12	4	8

8 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé Bernard TEYSSIER clôture la réunion à 18h45.

Bernard TEYSSIER
Vice-Président de Provence Alpes Agglomération
Président du GAL Dignois